

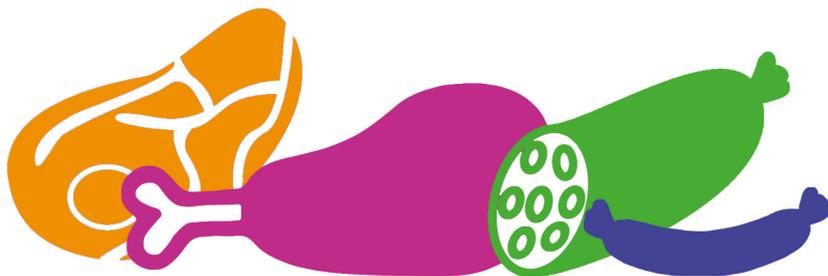
Cfdt:

AGRI • AGRO

PRODUC • TRANSFO • SERVICES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ENTREPRISES

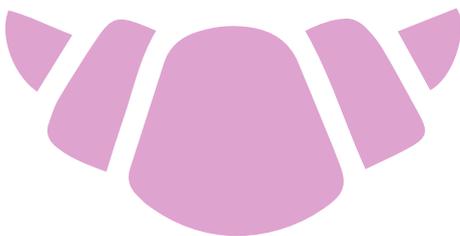
DE MOINS DE 11 SALARIÉS



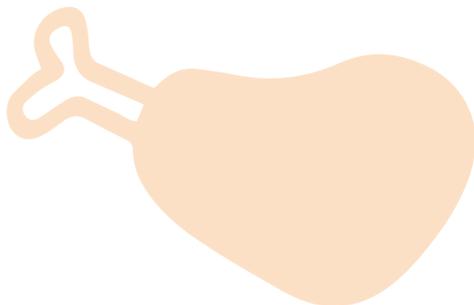
Les représentants CFDT n'ont qu'un seul objectif : la défense des droits et des intérêts de tous les salariés, que ce soit au niveau des rémunérations, des conditions de travail ou de l'application de la convention collective et du code du travail.



La CFDT défend pour vous une juste rémunération pour la reconnaissance et la valorisation de votre travail, par l'augmentation de votre salaire horaire ou mensuel.



Pour la CFDT, quelle que soit la taille de l'entreprise, tous les salariés doivent bénéficier des mêmes droits du travail. Au quotidien, la CFDT est engagée et présente pour améliorer vos droits.



NOTRE ACTION !

SALARIÉS DES BOULANGERIES, PÂTISSERIES, BOUCHERIES , CHARCUTERIES ARTISANALES

Pour les conventions collectives de l'artisanat alimentaire, la CFDT négocie pour le pouvoir d'achat, la prévention et la santé des salariés et des apprentis.

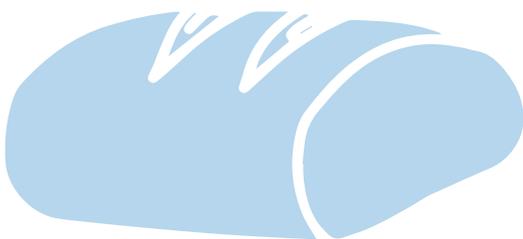
La prévention est un point essentiel pour la CFDT afin de préserver votre santé et votre vie professionnelle.

La CFDT est à l'origine de la prévention sur le bucco-dentaire et sur les risques cardio-vasculaires au travers d'un dépistage annuel, à destination de l'ensemble des salariés.

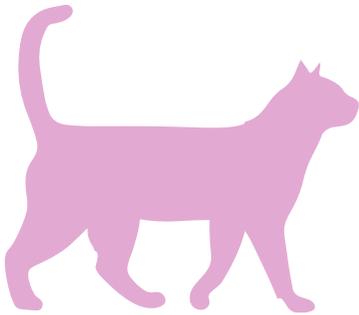
La CFDT porte le sujet des troubles musculo-squelettiques (TMS), qui doit être l'une des priorités dès le début de votre vie professionnelle,

par le biais de vidéos de prévention à destination des jeunes salariés.

La CFDT a contribué à la mise en place d'un fonds social, qui vous apporte une aide afin de soutenir les salariés dans le financement de leurs soins santé.

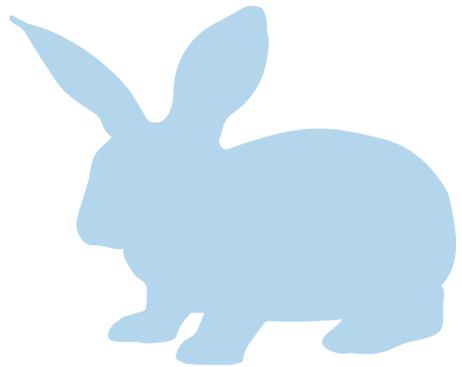


SALARIÉS DES CLINIQUES VÉTÉRINAIRES



La CFDT représente les vétérinaires salariés et les auxiliaires spécialisés vétérinaires (ASV) dans les négociations nationales qui portent notamment sur les salaires, les conditions de travail, la formation professionnelle.

Au quotidien, la CFDT vous accompagne en répondant à vos questions, vous défend lors de difficultés avec vos employeurs.



Pour la CFDT, représenter l'ensemble des salariés des cliniques vétérinaires, c'est avoir une approche complète des situations, afin de garantir les mêmes droits à toutes et tous.

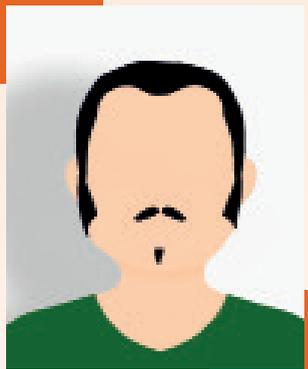
NOTRE ACTION !

Négociations :

« Adhérent depuis 2000 (...) être négociateur pour moi c'est discuter, négocier et signer des accords. Je suis fier de renseigner les salariés (...), fier de représenter la CFDT. »



Marc
salarié d'une boulangerie



« Mon principal but est de redonner le sourire aux collègues ou reconforter par le biais des différentes négociations, que ce soit sur le temps de travail, les augmentations ou les améliorations de postes. »

Estéban
salarié en boucherie

AVEC VOUS PARTOUT ET TOUT LE TEMPS



1^{er} SYNDICAT EN FRANCE

Premier grâce à vous,
engagé avec vous

MERCI

La CFDT est le premier syndicat avec plus de 600.000 adhérents, des femmes (50,2%), des hommes (49,8%).

La CFDT est le syndicat où l'adhérent a des droits. Le droit d'être écouté, respecté, informé, défendu gratuitement en cas de problème.

La CFDT n'est ni de gauche ni de droite, elle est du côté des salariés. Son premier objectif est d'obtenir des droits nouveaux pour les salariés.

La CFDT est un syndicat pragmatique qui préfère trouver des solutions par le dialogue, mais n'hésite pas à se mobiliser.

La CFDT est un syndicat laïc qui respecte toutes les croyances religieuses ou philosophiques tant qu'elles ne conduisent pas à la haine.

La CFDT sait que le monde change, qu'il faut en permanence mettre à jour les revendications pour faire face aux évolutions du marché du travail.

Indépendance Émancipation
LES VALEURS CFDT
Démocratie Autonomie Solidarité

Adhérer à la CFDT c'est bénéficier :

- d'un interlocuteur dédié, votre responsable de branche professionnelle;
- de "Réponse à la carte", service d'information et de conseil personnalisé par téléphone et mail, 6 jours sur 7;
- d'un accès à la CNAS (Caisse Nationale d'Action Syndicale), exclusive à la CFDT, qui apporte un soutien juridique, une assurance vie professionnelle, une assurance syndicale;
- d'un organisme de formation agréé, le CEFA;
- d'une revue trimestrielle des adhérents.

Pour vous, la CFDT...

- négocie les augmentations de salaires et la valeur du point;
- propose de nouveaux droits pour les salariés et négocie des accords qui, au quotidien, vous apportent un plus;
- est à votre écoute et vous conseille pour qu'au quotidien, votre travail soit serein;
- défend vos intérêts lors des conflits avec votre employeur;
- participe aux travaux sur l'emploi et la formation professionnelle.

BONNE NOUVELLE :

Vous avez maintenant droit à des réductions pour vos loisirs et vos vacances ! Grâce à PROXIMEO, plateforme Internet et appli mobile, vous bénéficiez d'offres avantageuses (jusqu'à -70%) en matière de voyages, de culture, de sports, de loisirs, ainsi que des chèques vacances.

La CFDT, avec les partenaires sociaux et les entreprises de proximité, a décidé de mettre ce dispositif en place pour vous, salariés, ainsi que pour les chefs d'entreprise de l'artisanat.

www.proximeo-france.fr

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné(e) M. Mme

Nom

Prénom

adhère à la CFDT

(Nom de naissance)

Date de naissance

Coordonnées personnelles

N° et voie

Complément adresse

Code postal

Ville

Portable personnel

Fixe

Mèl personnel

@

Informations professionnelles

Nom de l'établissement
ou de l'entreprise

Adresse

Code postal

Ville (cedex)

Profession / Métier

Situation

Salarié de droit privé

Agent de droit public

Demandeur d'emploi

Retraité

Indépendant

Autre :

Salarié du privé

Ouvrier

Employé

Technicien

Cadre

Agent de maîtrise

Salarié du public

Type de fonction publique

État

Territoriale

Hospitalière

Catégorie

A B C

Statut de l'agent

Titulaire

Contractuel

Corps/Cadre d'emploi

Temps de travail

Complet

Temps partiel : . . . %

Pour le calcul de la cotisation

Rémunération nette imposable €

La cotisation mensuelle est d'au moins 0,75 % de la rémunération nette imposable (avant prélèvement de l'impôt à la source), ou de 0,50 % pour les retraités.

Par exemple, pour un salaire annuel de 12 000 €, le calcul de la cotisation se fait ainsi :

12 000 € / 12 = 1 000 € x 0,75 % = 7,5 € par mois

L'adhésion ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation. La cotisation est due sur l'ensemble de la rémunération nette perçue, même en cas de situation particulière (apprentissage, congé maladie ou accident, congé maternité, formation, chômage, etc.).

La cotisation syndicale ouvre droit à un **crédit d'impôt de 66 %**.

Date

Signature
de l'adhérent

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique de mandat

(à compléter par le syndicat)

Type de paiement

Récurrent

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

CRÉANCIER : CFDT

ICS : FR88ZZZ254894

Coordonnées du syndicat

Nom du titulaire du compte à débiter :

Coordonnées de l'adhérent

IBAN du compte à débiter

Fait à :

Signature

Le :

Mentions légales : Les données à caractère personnel recueillies sont nécessaires à la gestion de l'adhésion à la CFDT. La base légale de traitement est l'intérêt légitime car ces données permettent de fournir à l'adhérent des informations professionnelles, syndicales ou des services liés à son adhésion. Ces données sont à usage exclusif de la CFDT et ne sont pas communiquées à des tiers, ni commercialisées. Elles sont enregistrées sur le référentiel national CFDT, conservées par le syndicat en charge de leur traitement et gardées 5 ans en archives intermédiaires après le départ de l'adhérent puis supprimées définitivement. Tout adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement de ses données qu'il peut exercer à tout moment aux coordonnées précitées sur ce bulletin d'adhésion ou dans son espace en ligne. Si elles ne sont pas satisfaites du traitement de leur demande, les personnes disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'adhésion à la CFDT ouvre à ses adhérents un accès en ligne, accessible sur <https://monespace.cfdt.fr>. Après avoir activé son compte l'adhérent peut notamment modifier ses informations personnelles et contacter son syndicat CFDT.



AGRI • AGRO

PRODUC • TRANSFO • SERVICES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris Cedex 19
Téléphone : 01.56.41.50.50 - **Télécopie** : 01.56.41.50.30
Email : fga@cfdt.fr

Pour adhérer, flashez !

